

Près de quatre adultes interrogés sur dix (37 %) disent avoir déjà pris un médicament psychotrope au cours de leur vie, et un cinquième (19 %) indique l'avoir fait au cours de l'année écoulée.

Les femmes sont nettement plus concernées que les hommes : 45 % vs 28 % au cours de la vie, 24 % vs 14 % au cours de l'année, les fréquences augmentant avec l'âge jusqu'à 45-54 ans pour plafonner par la suite.

Les principaux types de médicaments consommés au cours de l'année sont les anxiolytiques (7 %), les somnifères (7 %) et les antidépresseurs (6 %), loin devant les thymorégulateurs (0,3 %) (stabilisateur de l'humeur). L'usage de neuroleptiques est très rare : 0,7 % des adultes disent avoir déjà pris au cours de leur vie. Pour les trois classes thérapeutiques les plus courantes, les femmes apparaissent nettement plus consommatrices que les hommes tandis que l'usage des neuroleptiques et des thymorégulateurs est nettement plus unisexe.

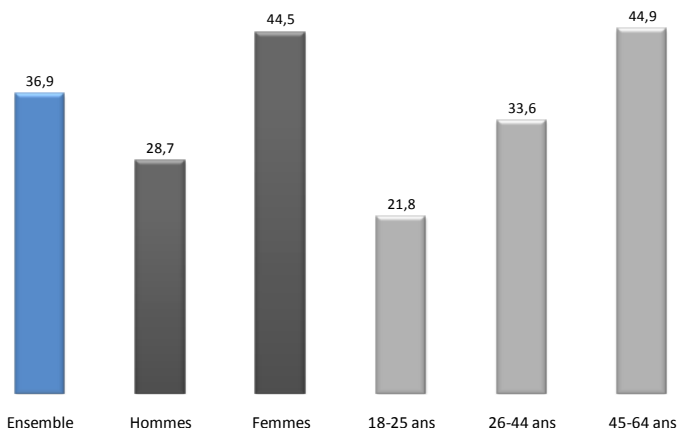
Il existe également d'importantes variations suivant l'âge indépendamment du sexe : si globalement toutes les consommations augmentent avec l'âge, seuls les somnifères croissent continuellement jusqu'à 75 ans, les deux autres classes thérapeutiques connaissant un recul au-delà de 55 ans. Il est possible que la retraite constitue dans certains cas un temps privilégié pour abandon-

Extraits de : Beck et al, 2006, Tendances 48

ner ou réduire une consommation de médicaments psychotropes permettant de lutter contre le stress occasionné par l'activité professionnelle.

Il n'est pas possible d'observer d'évolutions dans le temps car les questions sur les médicaments psychotropes ont évolué entre les différentes enquêtes.

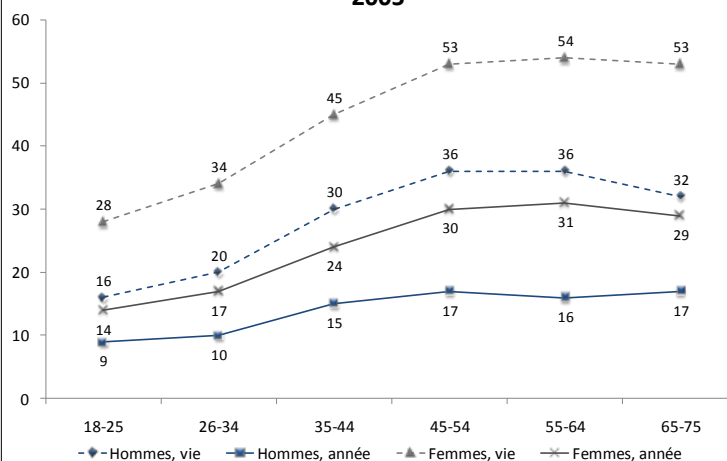
Expérimentation de médicaments psychotropes* suivant l'âge et le sexe parmi les personnes de 18 à 64 ans en France en 2005 (%)



* usage d'anxiolytiques (tranquillisants), d'hypnotiques (somnifères) ou d'antidépresseurs, quels que soient le motif et le contexte d'usage.

Source : INPES, Baromètre santé 2005
Exploitation OFDT

Proportions de consommateurs de médicaments psychotropes au cours de la vie et de l'année, suivant l'âge et le sexe en France en 2005

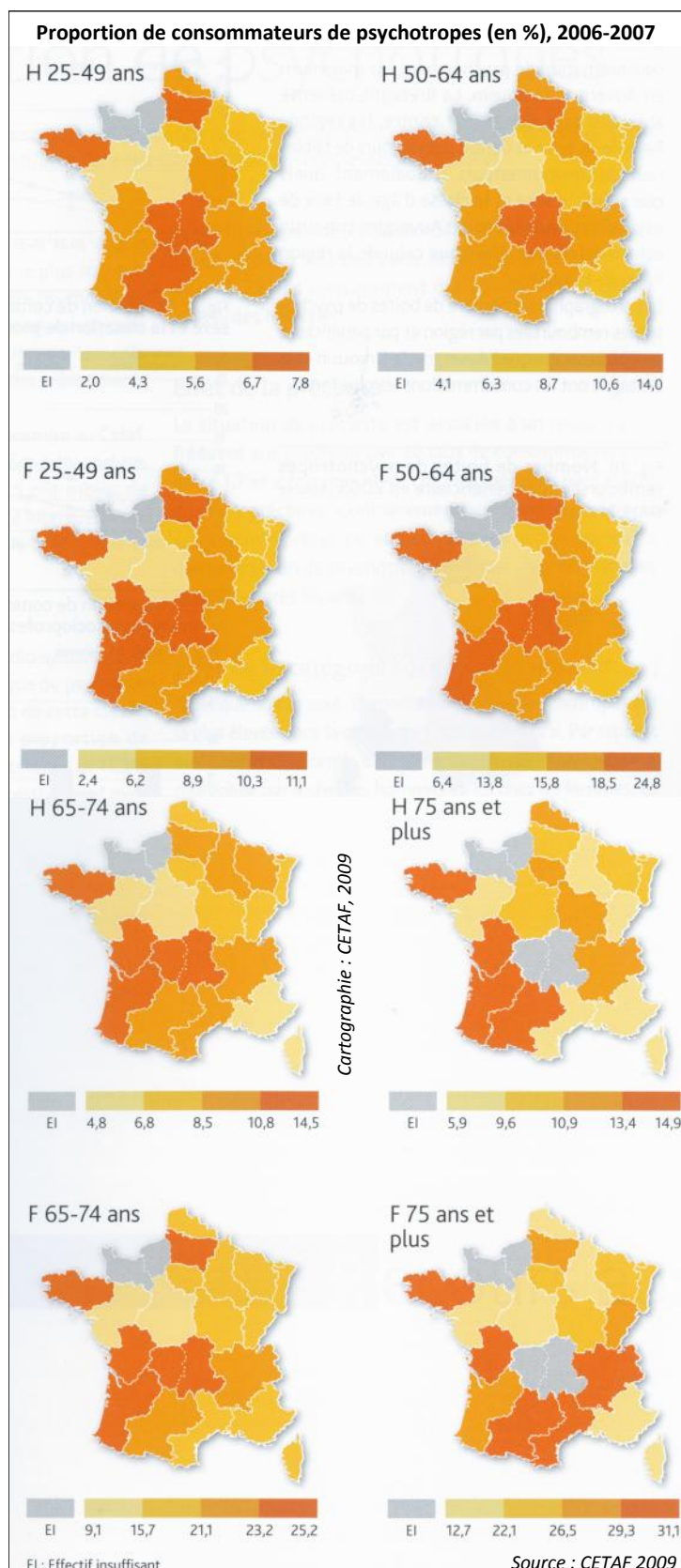


Source : INPES, Baromètre santé 2005
Exploitation OFDT

Les consommations en population générale

MÉDICAMENTS PSYCHOTROPES

Les psychotropes constituent l'une des classes médicamenteuses les plus utilisées : au second rang, chez les hommes, après les médicaments à visée cardio-vasculaire et au premier, chez les femmes, si on exclut les traitements hormonaux.



Le Poitou-Charentes fait partie des régions les plus consommatrices de médicaments psychotropes pour la population âgée de plus de 65 ans, elle l'est également pour les femmes de 25 à 49 ans. Pour les autres catégories (hommes de 25 à 64 ans et femmes de 50 à 64 ans) la région se situe dans la moyenne supérieure.

La proportion de consommateurs s'élève à 5,7 % chez les hommes et 11,3 % chez les femmes. Elle augmente très progressivement avec l'âge, notamment chez les femmes. L'écart entre hommes et femmes double entre 50 et 75 ans : écart de moins de 1 % avant 30 ans, puis de 5,4 % entre 50 et 54 ans, pour atteindre 12,4 % pour les plus de 75 ans. Ainsi, 23,2 % de femmes de plus de 75 ans consomment des psychotropes vs 10,8 % des hommes.

La situation de précarité est associée à un recours plus fréquent aux psychotropes. Le taux de consommateurs est entre 1,7 et 2 fois plus élevé chez les précaires.

Quel que soit le sexe, la consommation de psychotropes est plus élevée dans la catégorie « autres inactifs ». Par rapport aux ouvriers (2^e taux), elle est multipliée par 4 chez les hommes et 1,5 chez les femmes.

Extraits de : CETAF, *Géographie de la santé—données 2006-2007*, avril 2009

En 2010, plus d'un assuré sur quatre (du régime général) du Poitou-Charentes a bénéficié d'au moins un remboursement de médicaments psychotropes.

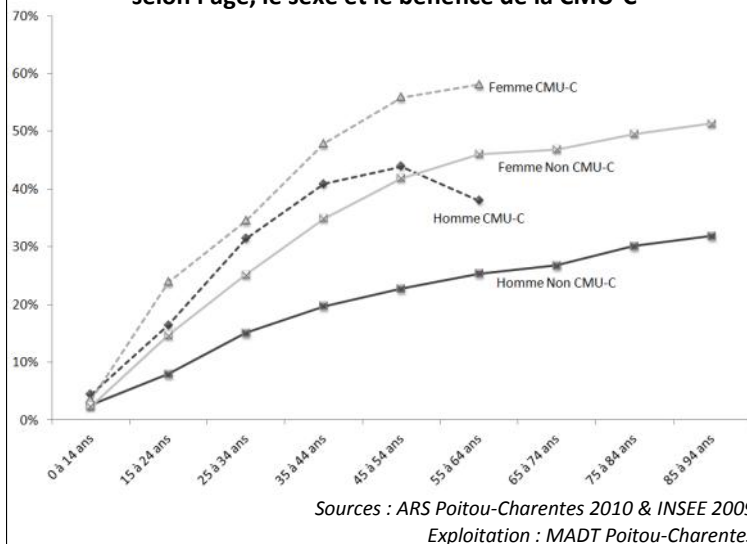
En Poitou-Charentes, au cours de l'année 2010, 303 551 personnes ont bénéficié d'au moins un remboursement de médicaments psychotropes (25,7 % de la population d'assurés du régime général). Par classe thérapeutique : 18,4 % pour les anxiolytiques, 11,9 % pour les antidépresseurs, 8,7 % pour les hypnotiques et 2,8 % pour les neuroleptiques.

Pour les personnes ayant eu au moins quatre remboursements, les taux sont les suivants: ensemble des psychotropes : 14,4 %, anxiolytiques : 7,7 %, antidépresseurs : 7,3 %, hypnotiques : 4,0 % et neuroleptiques : 1,7 %.

Les femmes consomment plus que les hommes, les consommations croissent avec l'âge et la précarité.

Les femmes ont bénéficié d'au moins un remboursement deux fois plus souvent que les hommes (ratio H/F de 0,52) et le pourcentage d'utilisateurs augmente avec l'âge

Pourcentage d'assurés du régime général *stricto sensu* ayant eu au moins un remboursement de médicaments psychotropes en 2010, selon l'âge, le sexe et le bénéfice de la CMU-C



[Télécharger le rapport complet](#)

Ces données permettent une approche de la consommation médicamenteuse de la population affiliée au régime général de l'assurance maladie.

Le remboursement d'un médicament n'est pas strictement superposable à sa prise effective. L'automédication reste une information non prise en compte tout comme le détournement ultérieur des prescriptions.

Les consommations en population générale

MEDICAMENTS PSYCHOTROPES

La cartographie des taux de remboursement de l'ensemble des psychotropes à l'échelle des Pays du Poitou-Charentes fait apparaître des disparités importantes, avec des taux deux fois supérieurs entre la zone plus concernée et celle où la consommation est la plus faible.

Les tendances selon que l'on considère au moins un ou au moins quatre remboursements sont similaires.

Schématiquement, les zones les plus concernées présentent deux types de caractéristiques socio-démographiques : d'une part des zones où la population est plus âgées que la moyenne (Rochefortais,

Agglomération de La Rochelle) et d'autres part des zones de fort emplois industriels (Grand Angoulême, Pays de Châtellerauld, Agglomération de La Rochelle).

L'agglomération de Niort et le Pays de Cognac ont d'autres spécificités, un fort emploi tertiaire et féminin pour Niort et une activité agricole importante pour Cognac.

D'une manière plus générale, la consommation de médicaments psychotropes est plus importante dans les Charentes (Charente-Maritime et Charente) que dans le Poitou (Vienne et Deux-Sèvres).

